

## TEMPS FORTS DE MAI ET JUIN 2017 EN IMAGES !



M. le Maire entouré d'une vingtaine d'écoliers chantant en chœur « La marseillaise » pour cette commémoration du 8 mai 1945

## Balade contée du 21 mai



organisée par la bibliothèque

## Chasse au trésor des NAP



Déguisés en pirates, les élémentaires des Nouvelles Activités Périscolaires ont terminé à la mairie avec la complicité des secrétaires et des animateurs !

## AGENDA

### Fête de l'école

**30 juin**

**à partir de 17h30**

Salle polyvalente

Kermesse organisée par l'APE suivie du spectacle des écoliers préparé avec leurs enseignants

### Conseil municipal

**4 juillet à 20h00**

Salle du conseil - mairie

### Soirée karaoké moules-frites

**Samedi 8 juillet à 19h30**

Restaurant « le Tourne Bride »

**14 juillet**

**12h00 - Pique-nique républicain et jeux libres**

**14h00 - Concours de pétanque à 19h30 - Repas champêtre**

**22h30 - Retraite aux flambeaux**

**23h00 - Feu d'artifice**

Stade « Michel Vauge »

### Rentrée des classes

**Lundi 4 septembre à 9h00**

Ecole côté mairie

### Conseil municipal

**1er septembre à 20h00**

Salle du conseil - mairie

### Forum des associations

**Samedi 9 septembre de 9h00 à 12h00**

Place du monument



## Petit rappel de saison pour le bien-être de tous

arrêté préfectoral relatif à la lutte  
contre les bruit de voisinage

Rappel des horaires de tolérance  
pour effectuer des travaux de brico-  
lage, entretien... générant des nui-  
sances sonores :

☺ de 08h30 à 12h00 et  
de 14h30 à 19h30  
du lundi au vendredi

☺ de 09h00 à 12h00 et de  
15h00 à 19h00 le samedi

☺ de 10h00 à 12h00  
le dimanche et jours fériés.



⚠ **L'herbe des tontes de pe-  
louses ou autres matériaux  
(terre, pierres...) ne doivent pas  
être jetés dans les parcelles voi-  
sines, même s'il s'agit d'une par-  
celle agricole.**

## AGIR A10

### Contestation à Noyant

L'association Agir A10, non opposée  
au projet d'élargissement de l'A10,  
mais présente pour défendre les  
riverains contre les pollutions so-  
nores et atmosphériques qui vont  
être alors accrues, manifeste son  
mécontentement. Elle regrette que  
le groupe Vinci ait rompu tout dia-  
logue et ait privilégié la communi-  
cation « paillette » ainsi que  
« l'infantilisation » des participants  
aux ateliers de co-construction. Ain-  
si, accompagnés d'élus et de la  
presse, Agir A10 et le comité de Vil-  
leperdue ont boycotté l'atelier du  
13 juin dernier à Noyant de Tou-  
raine.



## BUDGET GÉNÉRAL 2017



**Le budget communal doit cette année  
encore faire face à la baisse des dota-  
tions de l'Etat (-2 %).**

Le budget est voté à l'équilibre en recettes et en dépenses ainsi :

- \* section fonctionnement : 718 735 €
- \* section investissement : 1 033 600 €

## TAXES LOCALES 2017

### Hausse de 3 % des taux

La baisse notable des dotations de l'Etat (- 16 000 €) nécessitent, afin d'équili-  
brer le budget et de permettre un financement des travaux d'investissement,  
d'augmenter les taux locaux de 2017 de 3 % soit :

- \* taxe d'habitation **14,11 %**
- \* taxe foncière sur les propriétés non bâties **26,38 %**
- \* taxe foncière sur les propriétés bâties **12,42 %** .

Ces augmentations apportant + 4700 € au budget auront un impact réduit sur  
les cotisations des foyers fiscaux au vu de la baisse des taxes à percevoir par la  
nouvelle communauté de communes.

## SUBVENTIONS ET AUTRES DEPENSES

**2 300 € aux associations** : Le montant global des subventions 2017 est  
de 2 300 € dont notamment 600 € versés à la coopérative scolaire.

### Dépenses reconduites notamment :

- achat de dictionnaires pour les élèves de CM2 offerts lors de la fête de  
l'école (maximum 18 € par ouvrage)
- achat du feu d'artifice pour le 14 juillet à hauteur de 2200 €

## HOMMAGE

### Maurice PLISSON a tiré sa révérence sur un dernier pas de danse !

Conseiller municipal de 1983 à 1989, soit 6 années dont 5 ans en tant qu'ad-  
joint au maire, Maurice a suivi et accompagné l'évolution de la commune en  
gardant quelques missions locales (commission électorale).

Comme de coutume, la doyenne et le doyen du banquet communal du 8 mai  
ont été salués et applaudis et, cette année, le hasard a voulu que ce soient  
Odette et Maurice PLISSON, tous deux unis dans la vie depuis plus de 70 ans.

Ce fut un ravisse-  
ment de voir ce  
couple honoré parta-  
ger quelques pas de  
dances.

La commune a tenu à  
rendre hommage à  
**Maurice PLISSON**  
qui s'en est allé le  
lendemain en laissant  
à tous une belle  
image et une admi-  
rable leçon de vie !"



## TRAVAUX COMMUNAUX

### Commission bâtiments

Différents travaux ont été retenus par la commission : peinture des huisseries de la salle « les albizzias », bardage salle polyvalente, remplacement des plots devant l'église et la salle « les albizzias »...

### Commission voirie

Différentes interventions ont été arrêtées par la commission : travaux à revoir chemin de l'Essert ; nids de poule route de Neuil, chemin du Bois Clair, les Baffaults, le Sablonné, route de la Forêt, rue du Carroi du Vignau, route de la Place, la Vaumènerie, chemin de la Godinière, les Coutants ; présence d'herbe sur la bande centrale la Gitonnerie, la Peignerie, la Saulaye, les Martineaux, chemin et allée de la Charbaudière, la Tournerie, la Vaumènerie, la Fenaillère ; présence de mousse chemin piéton la Genêtelle ; accotements à revoir rue du carroi du vignau, chemin du Bry, sortie les Coutant ; certains fossés à nettoyer ; réfection peinture passage piétons ...

### Aménagement sécurité route du chêne parapluie

Restent les espaces verts qui seront finalisés à l'automne prochain.



## FORUM ASSOCIATIONS

Cette année encore, pour promouvoir les activités diverses tant sportives que culturelles,

**Rendez-vous est donné**

**le samedi 9 septembre de 9h00 à 12h00**

**Place du monument**



## TRANSPORTS SCOLAIRES

### Transfert de compétence à la Région et modalités d'inscription

Cette compétence, prise dès le 1<sup>er</sup> septembre par la Région, reste gérée localement et temporairement par le Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires (SITS) jusqu'au 31 août, avant d'être régie directement par la nouvelle communauté de communes.

**Les inscriptions au transport scolaire se font en ligne sur le site**

[www.remi-centrevaldeloire.fr](http://www.remi-centrevaldeloire.fr)

**depuis le 15 mai 2017 jusqu'au 13 juillet 2017.**

Une inscription au-delà du 13 juillet entrainera une pénalité de 10€ sauf affectation scolaire tardive, un déménagement en cours d'année, des saisonniers devant s'inscrire dès leur arrivée ou des enfants placés en famille d'accueil...

Pour 2017/2018 le transport scolaire est gratuit, les frais d'inscription sont de 25€ plafonnés à 50€ pour une famille.

Le SITS se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Horaires des permanences du SITS : de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

**sauf le mercredi de 8h30 à 11h30**

**La permanence sera fermée du 13-07-17 au 17-08-17.**

Pour tous renseignements contacter le SITS au **02-47-34-11-52** ou par mail **sits@monts.fr**

## RENTREE SCOLAIRE 2017 ET SEMAINE DE 4 JOURS

### Le nouveau gouvernement permet de revoir sa copie sur la semaine de 4 jours 1/2



Voilà 3 ans que l'école de Villeperdue fonctionnait sur 4 jours 1/2 et que se mettaient en place les services périscolaires nécessaires à l'optimisation de cette organisation. La possibilité s'offre, dès la rentrée de 2017, de revenir à la semaine de 4 jours (donc sans le mercredi matin). Lors du dernier conseil d'école, les parents ont donné un avis favorable à ce retour à 4 jours, les enseignants et les élus ne s'opposent pas à cet avis. Le sondage, fait auprès des familles, va également dans ce sens dès la rentrée 2017-2018. Toutefois, ce changement est tributaire des décisions des communes voisines au vu de la fréquentation potentielle des Accueils de Loisirs Sans Hébergement de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre. De plus, une dérogation pour revenir à la semaine de 4 jours est à soumettre à l'Inspection Académique qui tranchera. Ainsi, la décision n'interviendra que mi-juillet : **l'information sera relayée via le site Internet de la commune et par voie d'affichage à la mairie et sur les 2 sites de l'école.**

Contact ALSH : [www.tourainevalleedelindre.fr](http://www.tourainevalleedelindre.fr) / 02 47 34 29 00 / service petite enfance / [contact@tourainevalleedelindre.fr](mailto:contact@tourainevalleedelindre.fr)



### PERSONNEL COMMUNAL

**René MOREAU**, agent technique titularisé au 8 juin.

**Anne-Marie PINTENS**,

agent de ménage, en contrat depuis le 1er mai.



### Offre d'emploi

ATSEM et services périscolaires (cantine et garderie) au 1er septembre 2017.

Contrat à 50 % équivalent temps plein-plus d'infos en mairie.

**Adresser CV et lettre de motivation au 30 juin à M. le Maire**

## FÊTE DE L'ÉCOLE

Vendredi 30 Juin - salle polyvalente

Kermesse de l'école à partir de 17h30

à la salle polyvalente proposée par l'**Association des Parents d'Elèves**.

- ☺ restauration sur place, avec notre petit geste pour la planète : des gobelets réutilisables (consigne: 1 €)
- ☺ nombreux stands de jeux
- ☺ vente d'enveloppes **toutes gagnantes**

Contact APE : [ape.villeperdue@gmail.com](mailto:ape.villeperdue@gmail.com) ou par tél au : 02 47 26 02 99



**Spectacle des écoliers à 18h30**

Venez nombreux applaudir les enfants lors de leur spectacle préparé par chaque classe avec les enseignants.

Les enfants des NAP vous réservent également une petite prestation.

# 14 JUILLET

VILLEPERDUE  
STADE MICHEL VAUGE  
PIQUE-NIQUE  
REPUBLICAIN



Vendredi 14 juillet  
à partir de 12h00

Sortez votre pique-nique du sac et venez  
partager ce moment en famille !

Tables et chaises mises à disposition par la commune

En cas d'intempéries, rendez-vous à la salle polyvalente

**Stade « Michel Vauge »**

(salle polyvalente si intempéries)

◆ **Pique-nique républicain**  
à partir de 12h00

Sortez votre pique-nique du sac et partagez  
un moment de convivialité.

Apéritif offert par la commune.

◆ **Jeux libres**

Profitez-en pour venir partager vos jeux de plein air  
(molki, quilles, mikado géant...) à votre guise.

ET organisés par le **Sporting Club de Villeperdue**

◆ **Concours de pétanque**

à partir de 14h00 (en doublette 10 €/équipe)



◆ **Repas « Jambon braisé-flageolets-frites »**

à partir de 19h30

**Repas Champêtre**

réservations dès 15h00 sur place et à partir  
du 30 juin au Madison :

\* Adultes 14€ \* Enfants (-12ans) 7€

ET offerts par la **commune de Villeperdue**

◆ **Retraite aux flambeaux à 22h30**

des lampions, offerts par la municipalité, sont mis à disposition sur place.

◆ **Feu d'artifice à 23h00**

pour couronner cette journée de fête avant le bal populaire.



## MESSAGE DE NOS

## BOULANGERS

« Souvenez-vous,

En octobre 2008, nous sommes devenus les boulangers de Villeperdue pour vous proposer nos produits maisons confectionnés avec passion. Il était aussi évident pour nous d'appeler notre commerce « **Au pain perdu** ». Vous avez su nous faire confiance et avons essayé de vous satisfaire au mieux.

Pendant toutes ces années, nous avons eu du pain sur la planche, la boulangerie est un milieu qui demande beaucoup de temps et d'énergie.

9 ans se sont écoulés !!! le temps passe vite pour nous aussi. 9 ans que nous partageons votre quotidien et pendant toutes ces années nous avons partagé vos peines, vos joies, vos sourires et sympathies.

Vous nous avez accueillis chaleureusement et vous avez su nous le montrer sur la durée. Un énorme merci à vous tous, chers clientes et clients, pour votre fidélité et votre soutien.

Mais nous avons pris une décision importante : celle de quitter le poste.

Nous avons vendu notre boulangerie à un couple de repreneur prêt à régaler vos papilles. La date d'ouverture de nos successeurs est prévue le :

**jeudi 6 juillet 2017.**

Nous vous quittons le cœur serré mais nous sommes confiants car nous vous laissons entre de bonnes mains. Faites leur confiance comme avez su le faire pour nous. Nous espérons le meilleur pour vous tous, une vie remplie de bon pain frais et savoureux.

Sachez que vous resterez un merveilleux souvenir. »

## MERCI A TOUS

Sébastien,  
Stéphanie,  
Françoise  
et Arthur

